

Infection par le virus de l'hépatite B

Hepatitis B virus infection

Qu'est-ce que l'infection par le virus de l'hépatite B (VHB)?

L'hépatite B est une maladie du foie causée par le VHB.

Quels sont les symptômes?

Après que le virus a pénétré dans l'organisme, des semaines, voire des mois, peuvent s'écouler avant l'apparition des symptômes de la maladie : fatigue, fièvre, nausées, vomissements, perte d'appétit, sensibilité du côté supérieur droit de l'abdomen, couleur sombre de l'urine, selles décolorées, douleurs aux articulations, jaunisse oculaire et cutanée.

De nombreuses personnes atteintes de l'hépatite B ne présentent aucun symptôme et peuvent ne pas savoir qu'elles l'ont contractée.

Quelle est la prévalence de l'infection par le VHB?

En Colombie-Britannique, très peu de nouvelles infections par le VHB se déclarent chaque année en raison des programmes de vaccination systématique des nourrissons, des enfants d'âge scolaire et des adultes à haut risque.

La plupart des infections (à long terme) se manifestent chez les gens nés dans un pays où sévissent des taux d'infection élevés, comme certaines régions d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et des Antilles.

Comment le VHB se propage-t-il?

Il se transmet par le contact avec le sang ou d'autres fluides corporels d'une personne atteinte. Le sang, le sperme et les sécrétions vaginales en contiennent les quantités les plus élevées qui soient. Voici des exemples de cas où il peut se propager :

- Partage d'articles potentiellement contaminés par du sang : brosse à dents, soie dentaire, rasoir, etc
- Contact sexuel avec une personne atteinte
- Partage, avec une personne atteinte, d'accessoires facilitant la consommation de drogues : pailles, pipes, cuillères, Stéricup, aiguilles, etc.

- Grossesse (le fœtus contracte l'infection pendant ou avant l'accouchement)

Il **ne** se transmet **pas** des façons suivantes :

- Baisers, étreintes ou contact lorsqu'on se prend les mains
- Utilisation des mêmes plats ou ustensiles, ou partage d'un repas
- Toux ou éternuements
- Eau ou aliments

Que faire si j'ai été exposé au VHB?

Consultez votre professionnel de la santé dès que possible. Si vous n'avez pas terminé la série de vaccins contre l'hépatite B ou n'avez jamais été atteint, on recommande la globuline immune d'hépatite B (GIHB) ou le vaccin contre l'hépatite B.

Dans le cas de la GIHB, afin de jouir d'une protection optimale, il faut la recevoir dès que possible, idéalement dans les 48 heures suivant l'exposition. Selon le type d'exposition, on peut l'administrer jusqu'à 14 jours après l'exposition.

Quels sont les signes de l'infection par le VHB?

Votre professionnel de la santé peut demander des analyses sanguines afin de vérifier si vous souffrez d'une nouvelle infection par le VHB ou si vous étiez déjà infecté.

La confirmation des tests prend de 4 à 12 semaines après l'exposition. Tant que votre médecin ne vous a pas déclaré exempt d'infection, vous risquez de transmettre la maladie. Pour en savoir plus sur la transmission, consultez la section [Que faire si je suis infecté?](#)

La plupart des adultes infectés élimineront le virus en six mois et se rétabliront complètement de cette maladie qu'on appelle l'hépatite B aiguë.

Moins de 5 % des adultes sains contracteront la forme chronique de la maladie, tout comme la plupart des nourrissons infectés à la naissance. Les personnes atteintes d'une infection chronique peuvent la

transmettre aux autres. Elle peut provoquer la multiplication de tissu cicatriciel dans le foie (qu'on appelle la cirrhose) et, par la suite, une insuffisance hépatique et le cancer dans un petit nombre de cas.

Que faire si je suis infecté?

Dans ce cas, il est important de dire que vous êtes atteint à toute personne ayant été exposée à votre sang ou à vos fluides corporels, notamment les membres de votre famille, vos partenaires sexuels ou toute personne avec laquelle vous avez partagé du matériel servant à la consommation de drogues. Selon le type d'exposition et les antécédents de vaccination de ces personnes, elles devront peut-être effectuer des tests sanguins et recevoir le vaccin contre l'hépatite B ou de la GIHB.

Si la forme chronique est incurable, il existe un traitement pouvant réduire le risque de complications graves, comme des troubles hépatiques. En consultant régulièrement votre professionnel de la santé, vous saurez si votre foie fonctionne bien et si vous avez besoin de traitements. Demandez-lui de faire une analyse sanguine pour dépister l'hépatite C et le VIH, et de vous administrer des vaccins contre l'hépatite A, les infections pneumococques et la grippe.

Comment prévenir la transmission du VHB?

Il existe des vaccins qui préviennent l'infection par le VHB. On recommande le vaccin contre l'hépatite B à plusieurs habitants de la province : bébés, personnes risquant davantage de se faire infecter ou de présenter des symptômes graves, personnes nées en 1980 ou après, etc., qui peuvent le recevoir gratuitement. Demandez à votre professionnel de la santé si vous y avez droit.

Pour de plus amples renseignements sur le vaccin, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 25a Le vaccin contre l'hépatite B](#).

Si vous êtes atteint, vous pouvez prévenir la transmission du virus en prenant les précautions suivantes :

- Parlez à votre professionnel de la santé si vous êtes enceinte, car vous risquez de transmettre le virus à votre enfant. On peut réduire considérablement ce

risque en lui administrant à la naissance de la GIHB et la 1^{re} dose de la série de vaccins contre l'hépatite B. De plus, on pourrait vous recommander des antiviraux avant l'accouchement afin de l'atténuer

- Ne partagez pas d'accessoires facilitant la consommation de drogues : pailles, pipes, cuillères, Stéricup, aiguilles
- Utilisez un condom pendant les rapports sexuels
- Ne faites pas de don de sang, de sperme, d'organes ni de tissus
- Ne partagez pas de rasoir, de brosse à dents, de soie dentaire, de lime à ongles ni d'autres articles d'hygiène personnelle ou d'accessoires médicaux sur la surface desquels pourraient se trouver de minuscules traces de sang
- Recouvrez d'un pansement toute plaie ou coupure ouverte jusqu'à ce qu'elle soit guérie
- Stérilisez tout équipement (de tatouage, de perçage, etc.) qui entre en contact avec vos fluides corporels
- Nettoyez à l'aide d'une solution javellisante les endroits dans votre maison ou vos articles personnels dont la surface pourrait être souillée par du sang. Pour ce faire, mélangez 9 parts d'eau à 1 part d'eau de Javel

En savoir plus

- [HealthLinkBC File n° 25b Immunoglobuline anti-hépatite B](#)
- [HealthLinkBC File n° 25c Le vaccin contre l'hépatite B pour les bébés](#)
- [HealthLinkBC File n° 25d Comment protéger votre bébé contre l'hépatite B dès la naissance](#)
- [HealthLinkBC File n° 40d Vivre avec l'infection au virus de l'hépatite B](#)
- [HealthLinkBC File n° 97 Contact avec le sang ou les fluides corporels : Se protéger contre l'infection](#)



Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.